

// Surfaces toujours en herbe (STH)

Date :

30/11/2015

Mise à jour :

Septembre 2017

Quel est l'état de la biodiversité en région Centre-Val de Loire ?

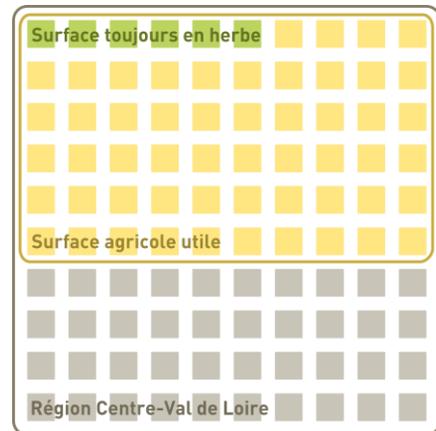
Les surfaces toujours en herbe sont des surfaces agricoles de prairies naturelles ou semées depuis au moins 5 ans, utilisées pour le pâturage de troupeaux ou pour la production de fourrage. Gérées en ce sens, elles peuvent constituer des habitats particulièrement riches en biodiversité.

DÉFINITION & DESCRIPTION

Les surfaces toujours en herbe représentent un enjeu important en termes de biodiversité des milieux ouverts (c'est-à-dire non arborés) et de qualité de l'eau. Elles interviennent aussi dans la limitation du ruissellement et de l'érosion des sols.

Les surfaces toujours en herbe sont fortement liées à l'élevage, le pâturage et la récolte de foin favorisent le maintien de prairies riches en biodiversité, plus particulièrement en fleurs et en papillons.

Cet indicateur permet d'évaluer la part des surfaces toujours en herbe au sein des surfaces utilisées pour la production agricole régionale (surface agricole utile, ou SAU).



RÉSULTATS

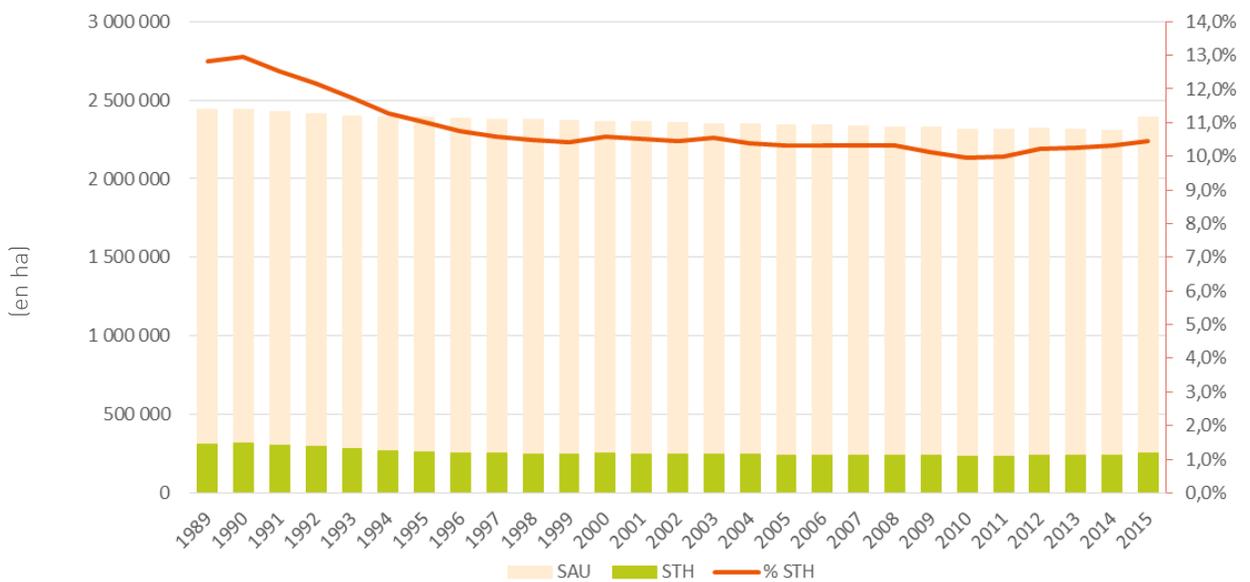


Répartition de la STH et de la SAU par département en 2015 (ha)

En 2015, on recense environ 250 530 ha de surfaces toujours en herbe en région Centre-Val de Loire, qui représentent 10,5% de la SAU régionale des exploitations et 6% du territoire régional.

Les départements de l'Indre et du Cher conservent une part importante de prairies dans leurs espaces dédiés à l'agriculture (environ 20% pour ces deux départements). L'Eure-et-Loir est le département qui contient la plus faible part (3%), suivi du Loiret puis du Loir-et-Cher (respectivement 4,3% et 5,8%).

On constate une forte régression de la STH entre 1990 et 2000, de l'ordre de 6 500 ha/an, puis un ralentissement de cette tendance entre 2000 et 2010 (environ 2000 ha perdus par an). Cependant, entre 2010 et 2015, la surface toujours en herbe a augmenté d'environ 2000 ha par an.



Évolution de la STH des exploitations en région Centre-Val de Loire entre 1989 et 2015

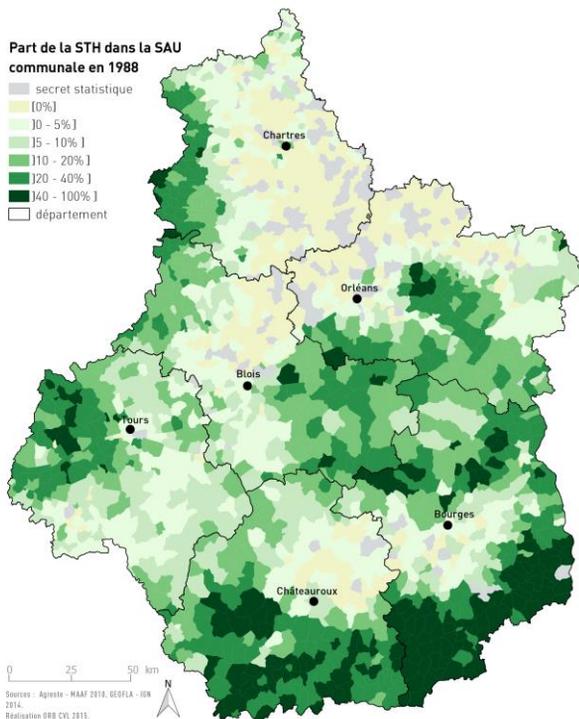
On observe une **perte de 65 000 ha de STH entre 1990 et 2015, c'est-à-dire une régression de 21% de la surface en 25 ans.**

Les pertes de surface en prairie ont été très importantes entre 1988 et 2000, pour s'infléchir nettement entre 2000 et 2010, et disparaître entre 2010 et 2015.

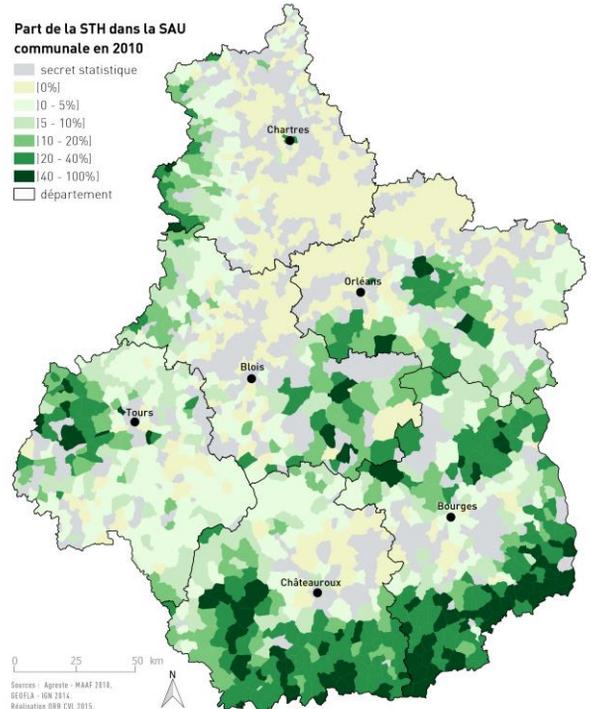
Les départements du Cher et de l'Indre sont les moins touchés par ces pertes de prairies, le Loiret est le plus concerné.

Les secteurs caractérisés par la forte présence de prairies sont les secteurs de bocage et tradition d'élevage comme le Perche, la vallée de Germigny et le Boischaud, mais aussi les secteurs de landes comme la Sologne, la Puisaye, le Pays-Fort et ses buttes, la Brenne et le bassin de Savigné.

Les secteurs de faible présence de surfaces en herbe sont les secteurs de grandes cultures, la Champagne Berrichonne et la Beauce principalement.



Part de prairies dans les espaces agricoles des commune de la région Centre-Val de Loire en 1988



Part de prairies dans les espaces agricoles des communes de la région Centre-Val de Loire en 2010

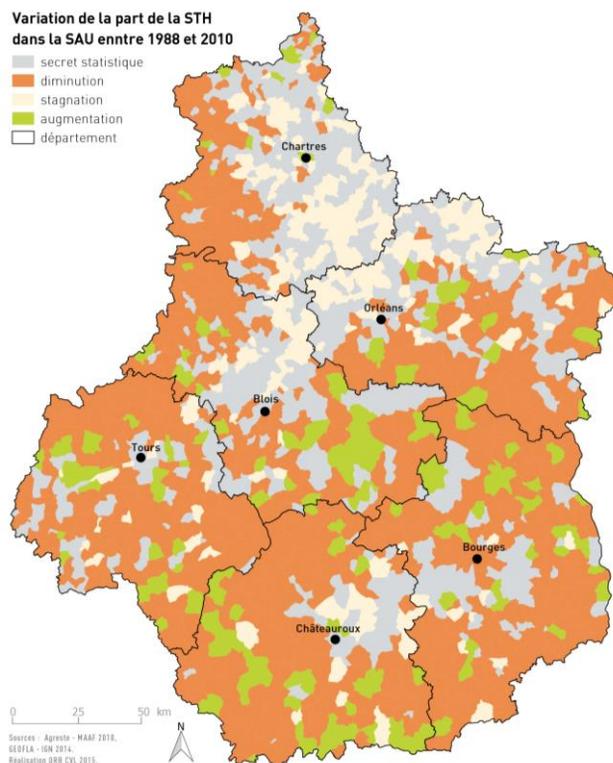
ANALYSE

Les pertes de surfaces en herbe sont plus importantes que proportionnellement que les pertes de SAU. Les principales causes de la pertes de STH sont la céréalisation de ces espaces, ainsi que la diminution des activités d'élevage.

Il faut garder à l'esprit que la bonne gestion des prairies est essentielle au maintien de la biodiversité :

- leur fertilisation limite la richesse des espèces qui vont se développer sur ces terres ;
- le traitement phytosanitaire des troupeaux (médicaments, traitements antiparasites) nuit également au développement de la faune sur les prairies pâturées. Cependant, cet indicateur ne permet pas de connaître les pratiques de gestion sur les surfaces en prairies.

Si les tendances actuelles - légère baisse annuelle - se maintiennent, les surfaces en prairies auront diminué de 5 600 ha d'ici 10 ans (soit l'équivalent de 8 000 stades de football), représentant une perte de 2% des espaces en prairies.



Variation de la part de STH dans la SAU communale entre 1988 et 2010

LIMITES D'UTILISATION

Le jeu de données Agreste - utilisé pour les analyses cartographiques sur le territoire - est constitué de données déclaratives, donc non exhaustives. À ce biais dans le jeu de données s'ajoute le secret statistique qui s'applique pour certaines communes, lorsque le faible nombre de données peut constituer des données individuelles.

En complément, les données étant localisées à la commune du siège d'exploitation, les chiffres d'une commune doivent être interprétés avec prudence, une exploitation pouvant exercer son activité sur plusieurs communes.

Une parcelle exploitée en prairie n'est pas forcément synonyme de bonnes pratiques favorisant la biodiversité. Il n'est pas possible de prendre en compte le retournement ou non des prairies, ni l'utilisation de fertilisants et traitements phytosanitaires dans cet indicateur, ce qui limite l'interprétation qualitative des résultats.

Marge d'amélioration :

L'utilisation de données plus précises sur les cultures mises en place, issues du Registre Parcellaire Graphique (RPG, fourni par l'Agence de Services et de Paiements), permettra d'avoir une approche plus fine de la localisation et des évolutions des surfaces en prairies.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Source des données :

- *Donnée cartographique* : Données chiffrées des recensements agricoles de l'Agreste - Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (tous les 10 ans : 1988, 2000 et 2010) croisées avec la donnée géographique communale du GEOFLA, de l'IGN.
- *Donnée statistique* : Statistiques Agricoles Annuelles (disponibles depuis 1989 jusqu'à 2015), Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Échelle d'exploitation : communale (données Agreste), cantonale (SAA).

Fréquence de mise à jour de l'indicateur :

- *Donnée cartographique* : tous les 10 ans (données issues de l'Agreste)
- *Donnée statistique* : annuellement (données issues des SAA)

POUR EN SAVOIR +

Sur l'indicateur :

[Complément d'information technique](#)

Sur le site de l'ORB :

Pas encore d'indicateur en lien publié

Rédacteur :

Anne BIGNOLAS, ÉcoPôle